Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine

Herausgeber: Schweizer Heimatschutz

Band: 36 (1941)

Heft: 3

Nachruf: A la mémoire du Professeur Ernest Bovet

Autor: Boerlin, Gerhard

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

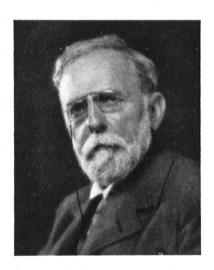
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

der Hauptversammlung in Zug (1912) zu dessen Nachfolger gewählt. Als solcher stand er den großen und manchmal dornenreichen Arbeiten für unsere Beteiligung an der Landesausstellung in Bern (1914) vor. Im Jahre 1918 trat er zur Statthalterschaft zurück, mußte dann nach Erkrankung des Obmannes Ernst Lang neuerdings die Leitung übernehmen und ist 1920 am Jahresbott in Altdorf ganz aus dem Vorstand zurückgetreten, um sich den großen Aufgaben für den Völkerbund in der Schweiz zu widmen. Diese Aufzeichnungen, welche sozusagen eine kurze Geschichte des äußeren Ganges unserer Vereinigung darstellen, bedürfen nun aber doch einer Schilderung des Wesens von Prof. E. Bovet, um einigermaßen ein Bild von ihm zu geben. Bei seinem Rücktritt hatten wir geschrieben: "In den Beratungen und an den allgemeinen Tagungen hat er mit seiner sieghaften Beredsamkeit stets tiefere Saiten anzuschlagen verstanden; sein Wort wird, wie seine ganze volle Persönlichkeit, mit der schönen Fähigkeit zur Freundschaft, in aller Erinnerung unauslöschbar weiterleuchten." Und über diese glänzende Beredsamkeit sagt der Bericht vom Jahresbott von 1914 in Bern: "In seiner Rede auf das Vaterland fand Prof. Bovet den zu Herzen gehenden Ton wahrer Begeisterung und Worte, die wie Erz tönten und keinen hohlen Klang hatten."

Aber er war nicht nur der hinreißende Redner; nicht weniger gut verstand er die Feder zu führen. In den ersten Jahrgängen der Zeitschrift begegnen wir ihr öfters; und vor uns liegt eine Schrift aus den ersten Zeiten unserer Bewegung: « Malfaiteurs inconscients », worin er die Entgleisungen der technischen Bauten darlegt und deren Ausführer eben als unbewußte Übeltäter an der Schönheit des Landes bezeichnet. Vor allem ist seiner großen Tätigkeit bei der Bekämpfung einer auf das Matterhorn geplanten Bahn zu gedenken. Er hat diesen Feldzug geleitet und mit Wort und Schrift zu dem glänzenden Ergebnis geführt, daß über 80,000 Unterschriften gegen ein solches Unternehmen gesammelt und dem Bundesrat als Petition eingereicht werden konnten. Vor diesem Sturme der Entrüstung zogen sich diejenigen, welche einen derartigen Plan ausgeheckt hatten, zurück.



Drei Obmänner unserer Vereinigung sind allzufrüh gestorben: Albert Burckhardt-Finsler, Ernst Lang und Arist Rollier; Ernst Bovet hat das 72. Altersjahr erreicht; der unterzeichnete fünfte Obmann nähert sich mit starken Schritten der Schwelle der Siebziger. Wer immer sein Nachfolger wird, so möge auf diesen ein starker Hauch vom edlen Wesen Ernst Bovets übergehen, von seinem hohen Idealismus und seinem unbegrenzten Einstehen für alles Hohe, Gute im Vaterländischen und Heimatlichen.

Gd. Bn.

A la mémoire du Professeur Ernest Bovet

Au mois d'août de cette année s'éteignait à Lausanne un des fondateurs de notre Ligue et l'un de ses champions les plus actifs.

Ernest Bovet appartint au premier comité élu le 11 mars 1906 à Olten; le 4 avril, il était appelé au poste de statthalter (vice-président), ce qui l'obligea, dès l'été 1910, de prendre la direction de nos affaires, durant l'ultime maladie d'Albert Burckhardt-Finsler, notre premier président. En 1912, à Zoug, Bovet lui succéda; l'Exposition nationale de Berne (1914) ne fut pas une rose sans épines, et le Heimatschutz y tint, grâce à son chef, une place d'honneur. L'an 1918, il se démit, tout en acceptant le siège de statthalter qu'il avait occupé, mais une nouvelle maladie, celle du président Ernest

Lang, l'obligea de reprendre le timon. Lors de l'assemblée d'Altdorf, en 1920, il se retira définitivement du comité, afin de se vouer aux tâches que la Société des Nations imposait à la Suisse.

Ces notes sommaires pourraient servir d'esquisse à l'histoire du Heimatschutz en ses débuts. Il faut y joindre un portrait. Quand il se sépara de nous, nous écrivions: « Dans toutes nos assemblées, son éloquence victorieuse a toujours fait vibrer des cordes profondes; sa parole et sa personnalité, sa noble propension pour l'amitié, illumineront le souvenir, sans se ternir jamais. Cette éloquence atteignit aux cimes, lorsque, à Berne, en 1914, il porta le toast à la Patrie: il avait trouvé le ton et ces mots résonnèrent comme l'airain.

Mais l'orateur ne fera pas oublier l'écrivain. Qu'on relise les Malfaiteurs inconscients, cet article où il dénonce les enlaidissements causés au pays par certaines constructions techniques. Que l'on se souvienne enfin de sa campagne contre le funiculaire du Cervin: 80.000 signatures vinrent appuyer la pétition qu'il présenta au Conseil fédéral. Devant cette levée de boucliers, les auteurs du projet battirent en retraite.

Trois de nos présidents ont été frappés trop tôt, Albert Burckhardt-Finsler, Ernest Lang et Ariste Rollier; Bovet, lui, atteignit l'âge de 72 ans. Le signataire de cet article est le cinquième, et s'approche à grands pas du seuil des soixante-dix. Quel que soit son successeur, puisse le souffle d'un Ernest Bovet l'animer, puisse ce haut idéalisme, ce dévouement illimité pour tout ce qui est grand, pour tout ce qui est bon, inspirer ses actes au service du pays.

G. B.

Pour la protection du Paysage

La Société d'Art Public, section genevoise du Heimatschutz, bien que ne faisant point parler d'elle, n'en poursuit pas moins une activité aussi bienfaisante que nécessaire. Le public en général ignore les multiples interventions dues à l'initiative de son comité, qui visent à conserver aussi bien à la ville qu'à la campagne leur caractère et leur charme particuliers.

Présidé avec un grand dévoûment par M. Edmond Fatio, architecte, le comité de l'Art Public voue tous ses soins, comme par le passé, à la conservation et à une intelligente restauration des édifices de la vieille ville, qui sont dignes d'intérêt et que d'aucuns s'acharnent à livrer à la pioche des démolisseurs. En plein accord avec le groupement de défense de la vieille ville, l'Art Public continue à mener une campagne énergique contre le projet de démolition des fameuses « Granges de l'hôpital », du pâté de maisons sis à l'angle de la rue des Chaudronniers et de la Place du Bourg de Four, sans compter celles s'élevant autour du chevet de la cathédrale de St-Pierre. L'Art Public s'intéresse également à la restauration d'édifices, présentant un caractère architectural et historique, tels qu'on peut les admirer sous leur nouvel aspect à la Taconnerie et à la rue de l'Hôtel de Ville en particulier. Il poursuivra ses efforts dans ce sens à l'avenir, comme dans le passé, afin de redonner à maints bâtiments de la cité leur silhouette primitive, dont les transformations malheureuses avaient mutilé l'aspect au cours des siècles.

La question si actuelle de l'utilisation rationnelle des terrains vagues créés en suite de la démolition de groupes de maisons, tels ceux qui s'offrent à la vue du passant à la rue Calvin, à la Place des Trois Perdrix, au chevet de la cathédrale de St-Pierre pour ne citer que ceux là, préocupe l'Art Public. Son comité suggère à la Ville l'idée judicieuse de ne plus procéder désormais à des démolitions de ce genre sans avoir décidé au préalable de l'utilisation immédiate du terrain libéré, afin d'éviter à l'avenir la vue de ces espaces vagues, qui sont l'abomination de la désolation. A cet effet, le comité s'est employé utilement en faveur de l'aménagement des Terreaux du Temple. Grace à ses interventions réitérées, M. le Conseiller administratif Uhler s'est rangé à sa proposition en semant du gazon sur cet emplacement, ce qui constitue un parterre de verdure devant le vieux temple de St-Gervais.

L'Art Public désire aussi étendre son action à la campagne en intéressant la gent scolaire à la protection de la nature et des arbres en